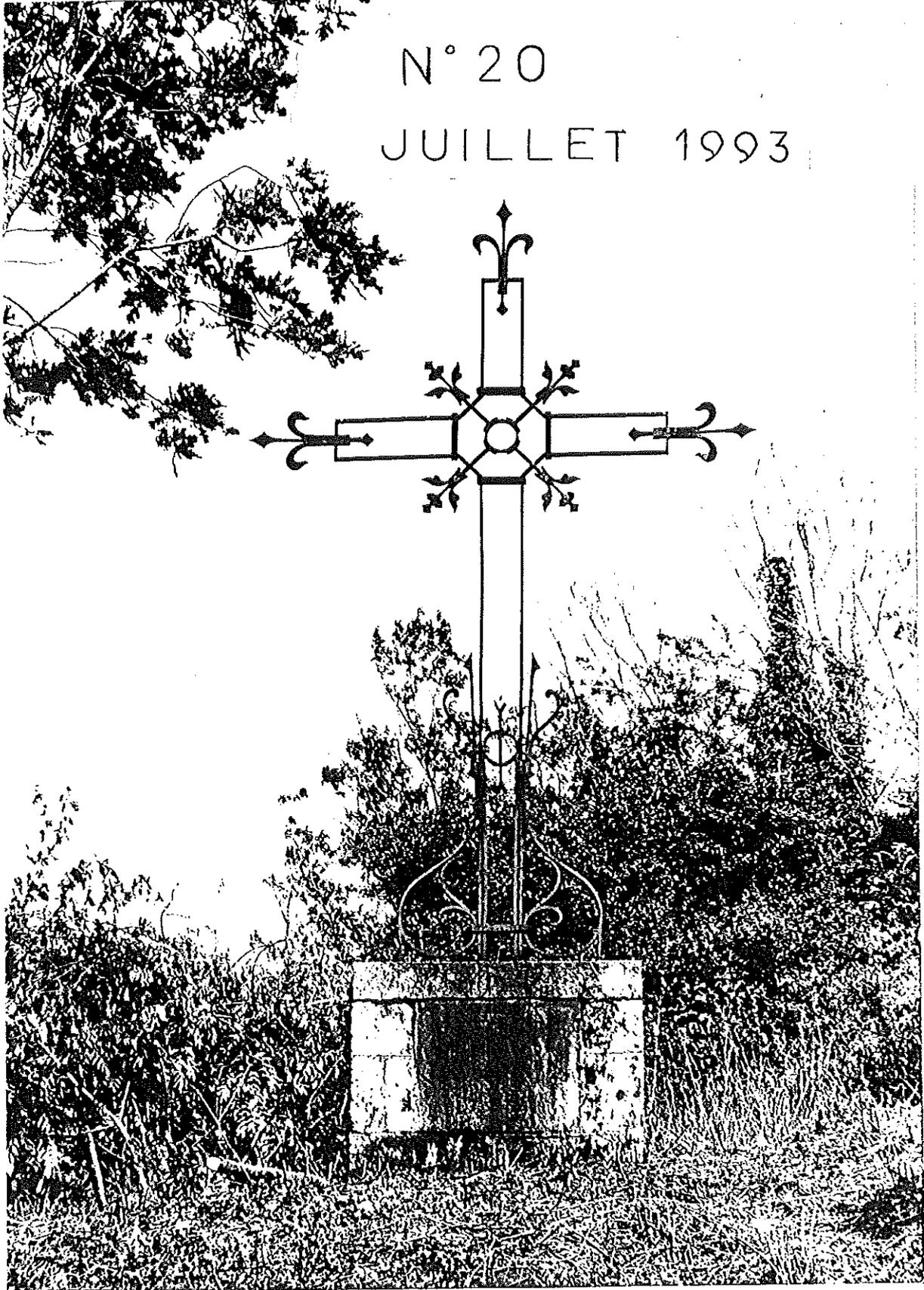


St- ANDRÉ des EAUX

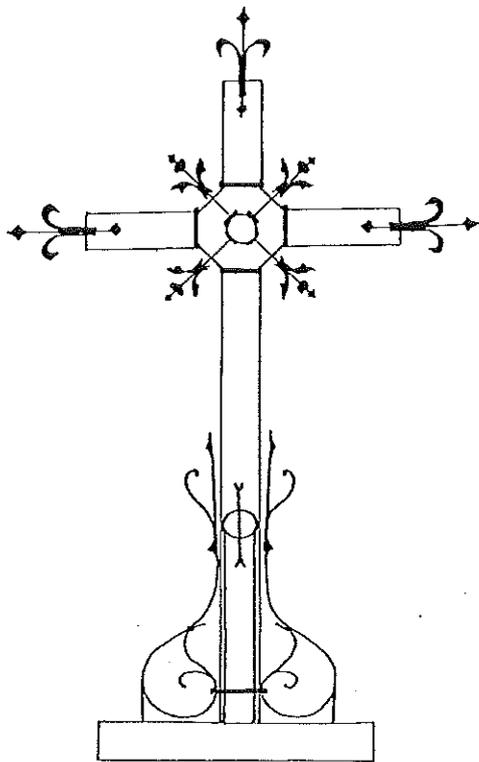
BULLETIN MUNICIPAL

N° 20

JUILLET 1993



La Croix du Besso



14 - Le Besso
(Saint-André-des-Eaux)

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX

14 - Le Besso : face aux ruines du Besso,
remarquable
croix en fer forgé de la fin du XIX^e siècle.
Type très rare dans le pays.

Inscriptions gravées sur le socle de la Croix

O CRUX AVE SPES UNICA

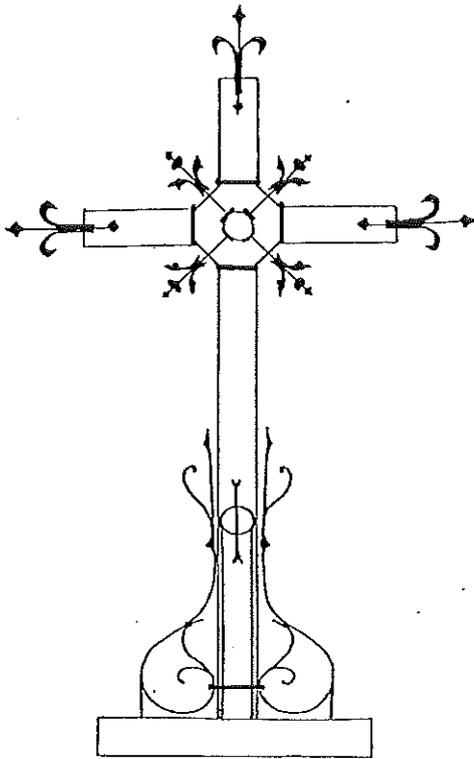
16 Avril 1879

30 Mai 1881

En français : Oh Croix salut espoir unique

ce qui veut dire : Salut ô Croix mon unique espoir

Croix rénovée récemment par Jean RENAULT



14 - Le Besso
(Saint-André-des-Eaux)

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX

14 - Le Besso : face aux ruines du Besso,
remarquable
croix en fer forgé de la fin du XIX^e siècle.
Type très rare dans le pays.

Inscriptions gravées sur le socle de la Croix

O CRUX AVE SPES UNICA

16 Avril 1879

30 Mai 1881

En français : Oh Croix salut espoir unique

ce qui veut dire : Salut ô Croix mon unique espoir

Croix rénovée récemment par Jean RENAULT

EDITORIAL

Le budget est un acte essentiel dans la vie de la commune et je me félicite, comme tout Maire, que les recettes et dépenses soient votées à l'unanimité.

Cette année, l'investissement principal a été le goudronnage de la cour de la mairie et du café, ce qui n'avait pas été fait depuis plus de vingt ans. Ce travail, ainsi que le fleurissement, réalisé par Daniel MAUFFRAIS, permet de donner une note de gaieté à notre petite agglomération.

Depuis quelques mois, les élus se sont réunis à plusieurs reprises pour réfléchir et étudier les différentes propositions sur le regroupement des communes dans le cadre du projet d'intercommunalité.

Pour ma part, ainsi que pour la majorité des Maires du canton, il nous a semblé préférable de privilégier ce regroupement entre nos huit communes, plutôt qu'un rattachement aux communes du district de DINAN.

En effet, depuis de nombreuses années, les communes du canton ont déjà travaillé dans cet esprit "d'intercommunalité" pour la réalisation de gros investissements, dans le cadre des nombreux syndicats mis en place.

Aussi, je pense que nous pouvons continuer de réaliser entre nous les investissements futurs pour le bien de tous les habitants des communes concernées et cela sans bouleverser notre fiscalité et sans hypothéquer notre développement artisanal et commercial.

C'est dans cette voie que notre conseil municipal devra délibérer dans les prochaines semaines.

Dans cette attente, Bonnes Vacances à Tous.

Le Maire,

Robert NOGUES

Délivrance, visa et validation du permis de chasser.
Campagne 1993-1994.

- Redevance cynégétique nationale : 855 F.
- Redevance cynégétique départementale : 166 F.
- Redevance cynégétique gibier d'eau : 66 F.
- Redevance cynégétique nationale grand gibier : 200 F.

J'appelle votre attention sur l'institution d'une redevance cynégétique nationale grand gibier : elle devra être acquittée par les seuls titulaires du permis national qui souhaitent chasser le grand gibier (sangliers et cervidés), et ce dès que les timbres correspondants auront été mis à la disposition des comptables du Trésor.

La taxe fédérale est de 270 F.

VISA ET VALIDATION NATIONALE :

- 855 F redevance cynégétique)
- 60 F Etat) Percepteur
- 22 F commune)
- 270 F fédération) Crédit agricole

TOTAL 1 207 F

VISA ET VALIDATION NATIONALE GRAND GIBIER

1 207 F + 200F = 1 407 F

VISA ET VALIDATION DEPARTEMENTALE

- 166 F redevance cynégétique)
- 60 F Etat) Percepteur
- 22 F commune)
- 270 F fédération) Crédit agricole

TOTAL 518 F

DEUX OU PLUSIEURS DEPARTEMENTS (demande de visa et de validation faites simultanément)

518 F	+	166 F	+	270 F
validation		complémentaire		timbre fiscal
départementale		départementale		supplémentaire
		(par département)		(par département)
				pas nécessairement
				le même tarif dans
				tous les départements)

COMPLEMENTAIRE GIBIER D'EAU

- Nationale : 1 207 F + 66 F = 1 273 F
- Nationale grand gibier : 1 407 F + 66 F = 1 473 F
- Départementale : 518 F + 66 F = 584 F

COMPLEMENTAIRE NATIONALE

689 F (1 207 F - 518 F)

COMPLEMENTAIRE NATIONALE GRAND GIBIER

889 F (1 407 F - 518 F)

Le coût du permis de chasser (lors d'une première délivrance) est de 200F et celui du duplicata de 80 F.

AGRESTE

LA STATISTIQUE AGRICOLE

Côtes
d'Armor

RESULTATS 1992

MEMENTO AGRICOLE ET RURAL

1993

DONNEES

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
Service Statistique

RÉPARTITION DU TERRITOIRE 1992 (en ha)

CEREALES	153 500	OLEAGINEUX	4 600
dt blé	82 600	POMMES DE TERRE	5 500
dt orge	28 000	dt plants	535
dt avoine	6 000	dt primeurs	2 960
dt maïs grain	32 000	SURF. FOURRAGERES	290 500
dt mélanges	500	dt plantes sarclées	4 500
dt autres	4 400	dt prairies cultivées	125 000
Lég. PL. CHAMP	14 700	dt S.T.H.	61 000
MARAICHAGE	300	dt maïs fourrage	85 000
POIS PROTEAG.	14 000	AUTRES DIVERS	4 400

SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE : 487 500 ha

Peuplerales	: 2 000
Superficies boisées	: 81 400
Territoire agricole non cultivé	: 38 000
Eaux intérieures	: 9 214
Territoire non agricole	: 81 461

SUPERFICIE TOTALE DU DÉPARTEMENT: 699 622 ha

CÉRÉALES

Production et collecte (campagne 1992 - 1993) (en tonnes)

	Blé	Orge	Avoine	Maïs
Production	553 400	178 300	30 000	272 000
Collecte*	440 000	75 000	15 000	240 000

*source : ONIC

SITUATION GÉNÉRALE

4 arrondissements
52 cantons
372 communes dont 330 rurales (INSEE)
5 régions agricoles

POPULATION (INSEE)

	RGP 1975	RGP 1982	RGP 1990
légale	525 556	538 869	538 395
active	202 410	222 640	219 932

DONNEES CLIMATOLOGIQUES (source Météo France)

STATIONS	Pluviométrie (mm)		Températures (moyenne)			
	1992	Normales	1992		Normales	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
ROSTRENEN	1114	1 015	7.0	13.7	6.6	13.9
BREHAT	769	738	9.5	14.5	9.1	14.0
TREMUSON	673	654	7.5	14.0	6.5	13.9
MERDRIGNAC	899	843	5.5	15.0	5.6	15.1

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Nb. d'expl. selon la taille en S.A. Utilisée (source RGA et structure 1990)

ha	1970	1979	1988	1990
- de 5	12 129	7 910	5 779	5 050
5 - 10	6 411	4 106	2 457	1 761
10 - 20	12 838	8 114	4 795	3 420
20 - 30	6 272	6 308	4 820	3 988
30 - 40	1 718	2 845	3 196	3 051
40 - 50	451	908	1 502	1 735
50 et +	178	486	1 056	1 618
Total	39 997	30 677	23 605	20 623

VALEUR DES TERRES (1992 - 1 000 F/ha)

Région Agricole	Terres-labourables			Prairies naturelles		
	* D	Mini	Maxi	* D	Mini	Maxi
Littoral Nord	34.0	10	70	10.5	6	14
- zone légumière	48.5	20	70	-	-	-
- zone non légumière	23.5	10	31	-	-	-
Bretagne Centrale	20.5	9	31	8.7	5	13
Monts d'Arrée et Ménez	16.5	8	25	6.3	5	12
Pénéplaine Nord	16.5	8	25	6.3	5	12
Sud Ouest	19.5	8	28	7.0	4	13
DÉPARTEMENT	21.5	-	-	7.7	-	-

LIVRAISONS D'ENGRAIS (tonnes d'éléments fertilisants)

	N	P	K	TOTAL
1991 - 92	35 081	10 785	32 306	78 172
1990 - 91	35 731	13 703	31 384	80 818

CHEPTEL (effectifs au 31 - 12 - 1992 en têtes)

Total bovins	623 500	Total ovins	50 200
dt vaches	251 000	dt brebis	34 500
Chevaux	4 810	Lapins mères	87 000
Total porcins	2 300 000	* Poutes, poulettes	16 700 000
dt truies mères	220 000	Poulets de chair	13 050 000
Total caprins	4 310	Dindes, dindons	3 610 000

* y.c. reproductrices

INSEMINATION ARTIFICIELLE (bovins)

Nombre d'inséminations premières réalisées dans le département

RACE des taureaux	Normande	Prim Holl.	Autres	TOTAL
1992	27 100	148 500	69 700	245 300
1991	28 400	152 600	70 900	251 900

CONTROLE LAITIER (bovins)

	1985	1990	1991	1992
Nombre d'étables	3 530	3 923	3 845	3 767
Nombre de vaches	128 310	126 187	124 954	125 300
Moyenne vaches/étable	36,3	32,2	32,5	33,3
Moyenne lait/vache (kg)*	5 607	6 836	6 890	7 054

*lactations brutes terminées

PRODUCTION LAITIERE (bovins)

année civile	1983	1991	1992
Nombre de livreurs	16 773	8 979	7 932
Livraisons totales (1 000 hl)	14 024	12 034	11 812
Collecte entreprises du départ.	10 198	8 754	8 565
Production totale (1 000 hl)	15 170	13 659	13 570
Taux butyreux moyen (g/l)	40,6	42,7	42,8
Teneur en matière protéique (g/l)	32,6	32,3	32,3
Rendement moyen VL/an (litre)	4 353	5 428	5 587

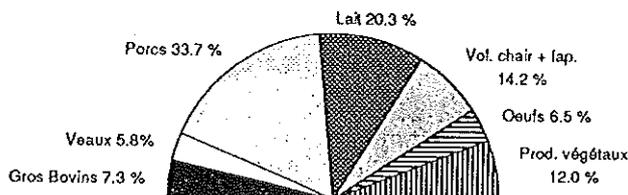
PRODUCTION DE VIANDE 1992

	Production totale		Activité des abattoirs	
	Têtes	T. net	Têtes	T. net
Gros bovins	150 000	51 760	207 392	73 086
Veaux	200 000	23 920	197 879	23 672
Ovins	55 500	1 014	95 423	1 757
Porcs	3 705 000	316 378	2 316 700	201 578
Poules, poulets	90 470 000	111 604	49 027 000	60 708
Dindes, dindons	9 115 000	52 995	15 635 000	91 431
Pintades	3 015 000	3 467	2 596 000	2 985
Canards	1 350 000	2 970	500 000	1 100
Lapins	3 000 000	4 050	94 000	129

Production d'œufs de consommation : 2.590 milliards

COMPTE DÉPARTEMENTAL DES EXPLOITATIONS 1992 - provisoire - base 1981

Répartition des livraisons



Livraisons totales : 11 508,7 millions F

Consommation intermédiaires (H.TVA) :	7 357,9 millions F
Valeur ajoutée des livraisons :	4 080,8
Charges d'exploitation totales :	1 185,2

AMÉLIORATION DES STRUCTURES

SBAFER

1992 acquisitions :	885 ha	actes :	117
rétrocessions :	891 ha	actes :	149
cumul acquisitions :	23 366 ha	actes :	3 855
rétrocessions :	22 927 ha	actes :	5 224

GAEC - CUMA

GAEC agréés en 1992 :	99	cumul en 1992 :	1 283
CUMA agréés en 1992 :	7	cumul en 1992 :	224

GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

Bovins viande :	3	Ovins :	1
Bovins reproducteurs :	1	Oeufs :	1
Porcins :	7	Légumes :	2
Lapins de chair :	1		

REMEMBREMENT

Situation au 31 - 12 - 1992	Nombre	Ha
Communes en cours	7	12 510
Aménagt. foncier terminé, trav. connexes en cours	1	3 039
Aménagt. foncier et trav. connexes terminés	178	333 183

HABITAT ET BATIMENTS D'ÉLEVAGE

Demandes déposées à la DDAF pour avis	1991	1992
Étables	435	223
Veaux	9	25
Porcheries	313	431
Poulaillers	190	206

AIDES A LA MODERNISATION

D.J.A. en 1992 :	295	cumul :	5287
P.A.M. en 1992 :	123	cumul :	3058

PRETS BONIFIÉS EN 1992

	Nombre	1 000 F
Prêts "moyen terme" spéciaux jeunes agriculteurs et GAEC	756	127 226
Prêts spéciaux d'élevage	340	45 739
Prêts fonciers	142	15 219
Prêts spéciaux de modernisation	737	103 176

ADRESSES UTILES

MAISON DES AGRICULTEURS

B.P.540 22195 - PLERIN CEDEX Tél : 96 74 63 63

- Chambre d'Agriculture
- Centre de Gestion et d' Economie Rurale
- Établissement Départemental de l'élevage
- Syndicat Départemental du Contrôle laitier
- Association Départementale pour l'Aménagement des Structures Agricoles
- Fédération Départementale des Syndicats d' Exploitants Agricoles
- Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs
- U.N.I.P.O.R.C. Bretagne
- Fédération Départementale des C.U.M.A.
- Comité Départemental de l'Habitat Rural
- Association Salarisés Agricoles V.P.A.
- Service Départemental d'Aide aux Eleveurs des Côtes d'Armor Tél : 96 74 75 41
- Marché du porc Tél : 96 74 74 70

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

1 et 3 rue du Parc
B.P.2256 22022 - SAINT - BRIEUC CEDEX 1 Tél : 96 62 47 00
Mutualité Sociale Agricole
12, rue de Paimpont
22025 - SAINT-BRIEUC CEDEX 1 Tél : 96 78 87 00

ZOOPOLE 22440 PLOUFRAGAN

- Direction des Services Vétérinaires
BP 34 - 5 rue Sabot Tél : 96 01 37 10
- Laboratoire de Développement et d'Analyses
BP 54 - 3 rue du Sabot Tél : 96 01 37 22
- Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires CNEVA - LCRAP
Station expérimentale d'aviciculture
BP 53 - Beausemaine Tél : 96 01 62 22
- Station de Pathologie Porcine
BP53 - les croix Tél : 96 94 10 90
- Centre technique des productions animales et agro-alimentaires
BP 7 - rue du sabot Tél : 96 01 37 40
- Fédération Départementale des Groupements de Défense Sanitaire du Bétail
BP 28 - 9 rue du sabot Tél : 96 01 37 00
- ISPAIA - rue Argantel Tél : 96 78 61 30

Société Bretonne d' Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (S.B.A.F.E.R.)

4 ter, rue Luzel
22000 - SAINT-BRIEUC Tél : 96 94 05 95
- LEGTA de Kernillan
B.P. 9 22202 - PLOUISY Tél : 96 43 80 92

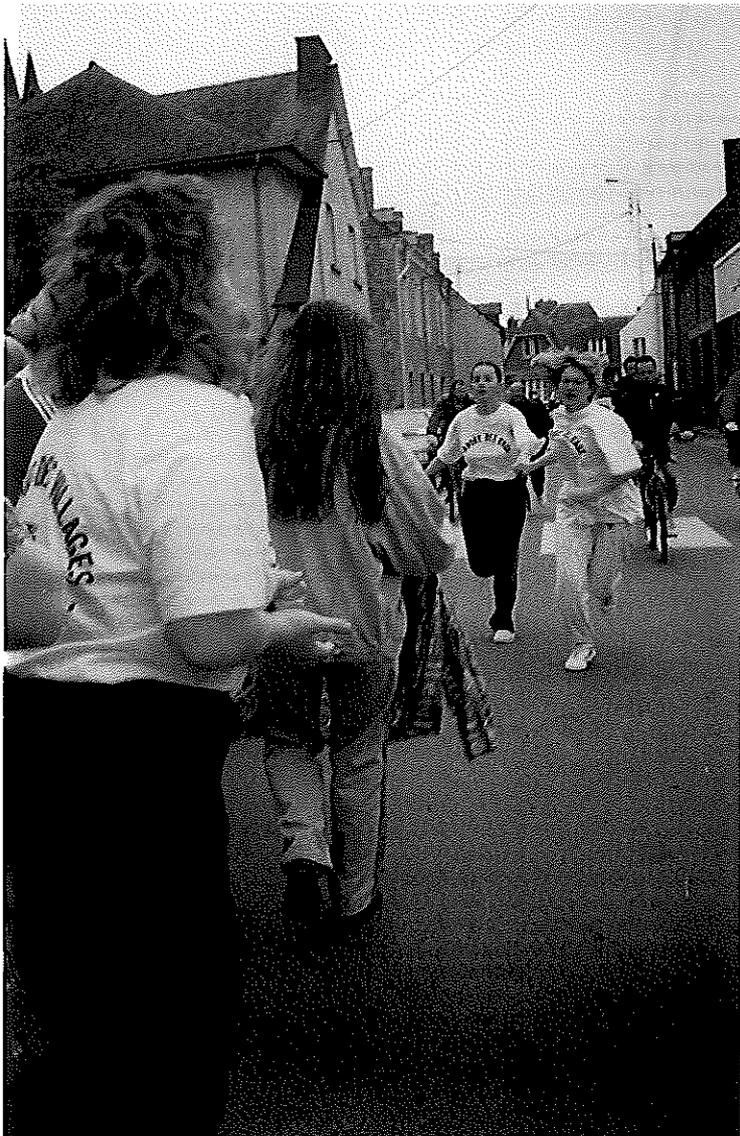
RELAIS DES VILLAGES

La commune des CHAMPS GERAUX a organisé le samedi 8 Mai le relais des Villages "Rance-Guinefort". 11 équipes participaient à cette 10^e éditions.

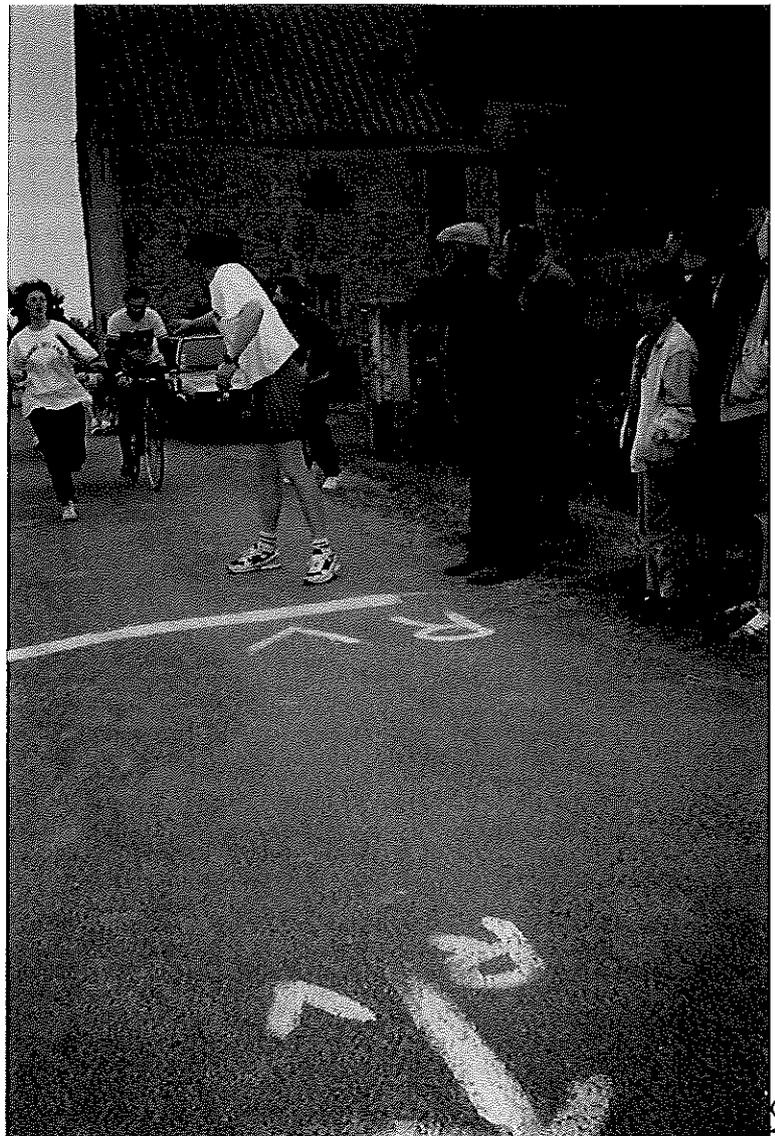
Étaient représentées les communes des CHAMPS GERAUX, PLES DER, EVRAN, SAINT JUDOCE, SAINT ANDRE DES EAUX, LE QUIOU-TREFUMEL, SAINT JUVAT, LE HINGLE, BOBITAL, ST CARNE, CALORGUEN.

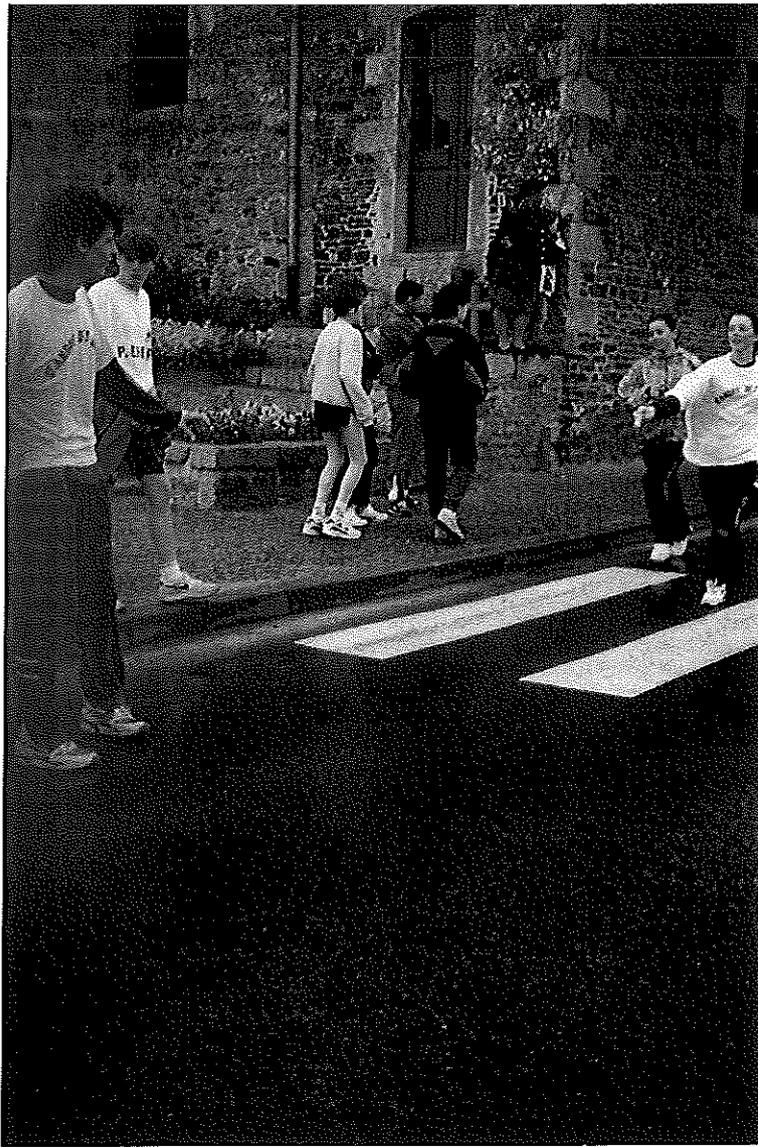
La commune de ST ANDRE DES EAUX, s'est classée 4^{ème} derrière ST JUVAT, PLES DER ET EVRAN

Le relais à EVRAN

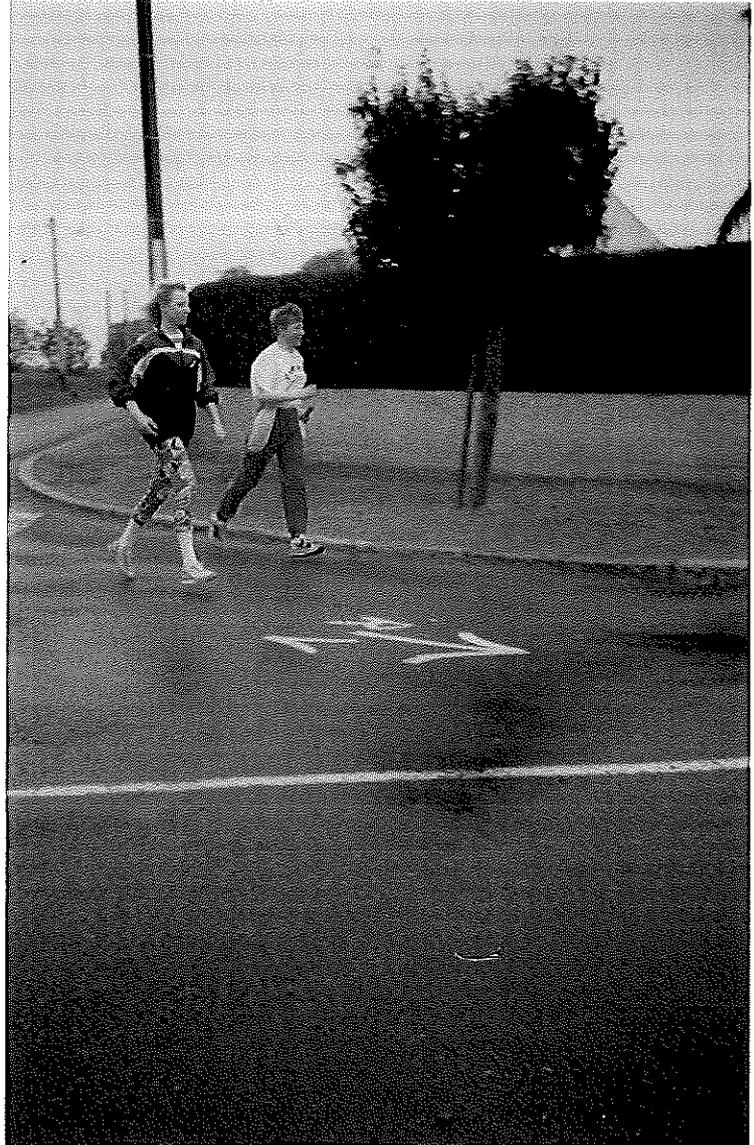


à la "ville Ven"





Le Relais à CALORGUEN



Les Relais aux CHAMPS GERAUX



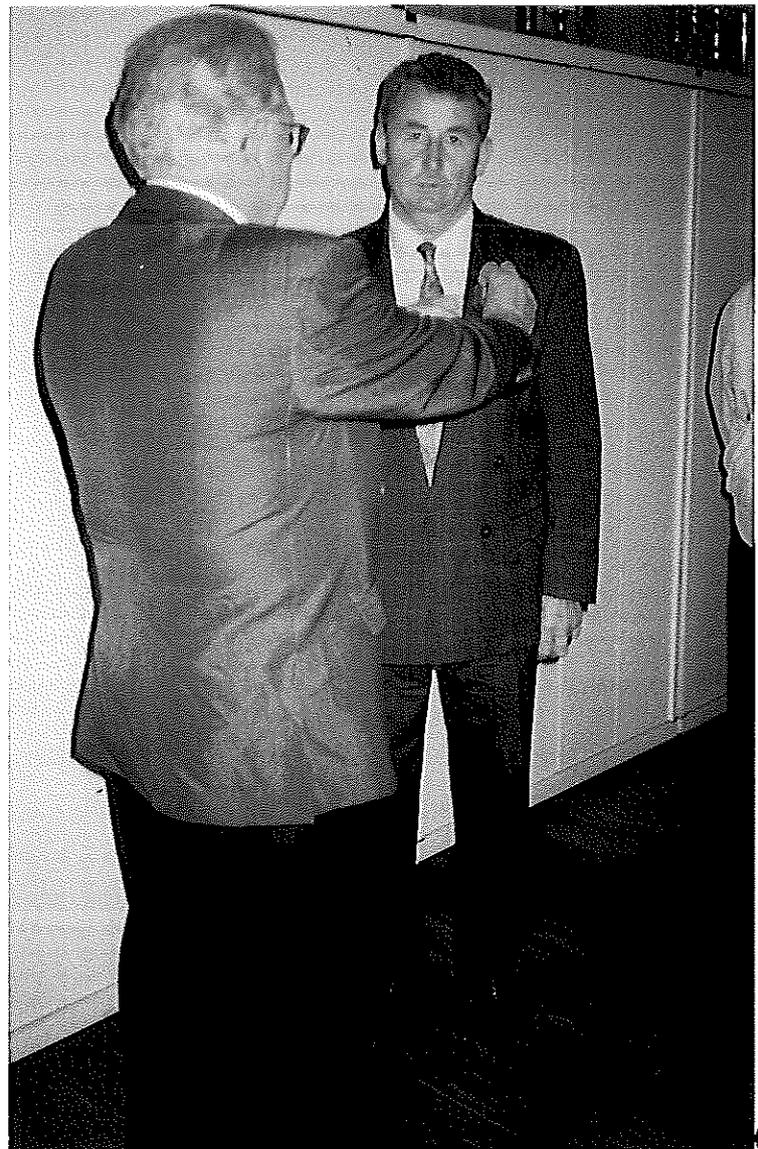
DECORATION

C' est la dimanche 20 Juin, jour de la fête des pères que la médaille de bronze de la famille française a été remise à M. Robert NOGUES, en présence de ses enfants, petits-enfants et amis, des membres du Conseil Municipal, du Centre communal d'Action sociale et du personnel communal.

Monsieur Jean RENAULT premier adjoint a rappelé tous les mérites et le dévouement de M. Robert NOGUES et c'est au nom de toute la population qu'il lui a adressé toutes ses sincères félicitations.

Monsieur Charles JOSSELIN a ensuite pris la parole pour rappeler le courage et le travail qu'a dû accomplir M. Robert NOGUES pendant de nombreuses années pour élever ses enfants.

Monsieur Charles JOSSELIN a ensuite procédé à la remise de médaille.



Un vin d'honneur servi au café a clôturé cette petite cérémonie.



DEPART EN RETRAITE

Le samedi 10 Juillet, Le Maire avait réuni les membres du conseil Municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, le personnel communal et les présidents d'association pour le départ en retraite de M. Augustin LEMASSON.

Le Maire a rappelé les circonstances qui l'avaient amené à embaucher M. LEMASSON, alors qu'il était au chômage et avait six enfants à élever. Il fut auxiliaire quelques temps jusqu'au décès de M. COULOMBEL, il pût être nommé stagiaire et titularisé sur les communes de SAINT ANDRE DES EAUX et LE QUIOU.

Un livre sur La Rance lui a été offert par la municipalité en reconnaissance des services rendus pendant 13 années, ainsi qu'une fleur à son épouse.

M. Augustin LEMASSON est remplacé par M. Bertrand MATENOT qui assure les différentes tâches d'entretien sur la commune.

Nous souhaitons à M. AUGUSTIN LEMASSON une bonne et longue retraite.





Un vin d'honneur a cloturé cette manifestation.



FETE COMMUNALE

31 JUILLET

1er AOUT

AU PROGRAMME

Samedi 31 Juillet

- de 8 heures à 12 Heures et de 14 heures à 18 heures
PECHERIE
- à 15 heures REGATES de PLANCHE à VOILE

Dimanche 1er Août

- à 8 heures départ du 13ème Marathon
- de 11h à 13 H et de 15 H à 19 H
CONCOURS de Tir à la carabine
de Palets
de quilles
- à 15 Heures courses cyclistes
2, 3, 4, et Juniors
- Vers 18 heures courses à pied pour tous

Fête Foraine, Galettes Saucisses

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

GRAND BAL

SOUS CHAPITEAU

CAP ARMOR A BETINEUC



SOLEIL, EVASION, RENCONTRE, SPORT, DISTRACTION seront au rendez-vous sur le site de BETINEUC

En effet, en adhérant à l'opération C A P A R M O R , l'équipe d'animation vous permettra de pratiquer des activités sportives et culturelles pendant tout l'été, du 1^{er} JUILLET au 31 AOUT 1993



QUELLES ACTIVITES Y TROUVEREZ-VOUS ?

BADMINTON, PING-PONG, PATIN A ROULETTES, FLECHETTES, BOULES, PALET, VOLLEY, BASKET DE PLAGE, TIR A L'ARC, TENNIS, BASE-BALL, VOILE, CANOE-KAYAK, MINI-GOLF, ESCRIME.



Les activités se dérouleront soit à l'heure, à la demi-journée, à la journée ou en soirée.

Nous rappelons que le C A P A R M O R est ouvert à tous, de 12 à 80 ans ...



ALORS VENEZ-Y VITE EN FAMILLE ! !

Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés de leurs parents.



COMMENT PARTICIPER AUX ACTIVITES ?

Tout simplement en venant chercher vos tickets ou carte à la BASE DE LOISIRS DE BETINEUC qui est ouverte le matin et l'après-midi.

Alors guettez-vite la sortie des programmes et précipitez-vous à la BASE DE LOISIRS DE BETINEUC !



TARIF :

- Le ticket : 10 F pour une séance
- la carte : 70 F pour la semaine



Pour tous renseignements, s'adresser au Centre Nautique - Tél.: 27.56.35 (96)

A BIENTOT !
L'EQUIPE D'ANIMATION



ENTRE

ISLE et RANCE

Un Canal ...

des Hommes ...

des Femmes ...

La navigation fut de tout temps une préoccupation très importante des hommes confrontés à la nécessité des échanges, des communications, de leur propre transport et parfois aussi à la recherche de leur plaisir.

La navigation sur les rivières, les estuaires, la mer, remonte à la nuit des temps !

Toutefois certaines nécessités commerciales, contraintes, blocus, besoins sécurisants, forcèrent les hommes à inventer des réseaux de navigation plus ou moins artificiels ou sophistiqués.

Les exemples ne manquent pas et les canaux bretons, comme le CANAL d'ISLE et RANCE, font partie de ceux-ci... Des rivières furent les premières canalisées.

La rivière Villaine qui prend sa source dans le département de la Mayenne arrose Vitré, Rennes et Redon avant de se jeter dans l'Atlantique après un parcours de 225 kilomètres.

Elle était en partie navigable depuis déjà bien longtemps lorsque les bourgeois de Rennes demandèrent avec insistance que sa navigabilité soit établie entre leur ville et la mer.

Il était évident que l'approvisionnement de leur ville en aurait été grandement facilité.

Ils finirent par obtenir du pouvoir royal que la Villaine soit rendue navigable... à leur profit exclusif !

Inauguration et premières

navigations

Par lettre du 29 avril 1832 l'ingénieur en chef PIOU indiquait au Préfet CAHOUEY que les bateaux, depuis ce même jour, pouvaient passer tout le canal de Rennes à Saint-Malo. Le 1^{er} mai était le jour de la fête du Roi Louis-Philippe notait l'ingénieur en chef.

Il proposait au Préfet de monter sur le bateau d'inauguration le dimanche 6 mai. L'administration considérait ce voyage inaugural comme une épreuve pour les installations. Le bateau partit de l'aval de l'écluse du «Mail» à Rennes à 6 h 30 ce matin-là. Il franchit les vingt écluses du versant sud du canal et les onze écluses de l'échelle de Bazouges sous Hédé et s'arrêta le soir à 6 h 30, dit le communiqué, en aval de l'écluse de «La Dialais».

Le lundi 7 mai, il franchit les dix écluses suivantes et rencontra, à la limite de l'Ille et Vilaine et des Côtes du Nord, le deuxième bateau d'inauguration qui avait été prévu à partir de Dinan, nous indique le texte du compte-rendu. Les deux bateaux remontèrent, semble-t-il, à Tinténiac pour que les personnalités y passent la nuit ou bien rentrent sur Rennes, suivant leur souhait. Les deux opportunités avaient été envisagées. Mais on n'a pas plus de précisions à ce sujet.

La jonction avait donc été réalisée par deux bateaux inauguraux.

Mais déjà des bateaux commerciaux, sûrement considérés comme des bateaux d'épreuve des installations, circulaient sur le canal puisque le lundi 7 mai, le bateau inaugural de l'Ille et Vilaine avait déjà rencontré à «Courgalais» deux bateaux chargés d'ardoises pour le compte de M. Simon ROBERT. L'un se dirigea sur Hédé et l'autre vers Tinténiac où étaient attendus leurs chargements.

Toute cette période de la belle saison de l'année 1832 fut consacrée à des navigations très suivies, contrôlées par l'administration des Ponts et Chaussées qui, bien évidemment, «testait son nouvel outil» si je puis dire. Rapports, articles journalistiques nous donnent un aperçu de ce que fut cette période d'essais. Les premiers bateaux sur le canal étaient des bateaux de la Vilaine, indique M. PIOU, sauf exception, et portaient en général 30 tonnes.

Le jeudi 7 juin, le bateau de type «chasse-marée», le *commerce de Dinan* chargé de 20 tonnes de sable de mer, arriva le matin dans les eaux de la Vilaine à Rennes, venant de Saint-Malo. Il s'amarra en amont du pont de Chaulnes. Ce bateau était conduit par le patron GIFFARD et appartenait à l'armateur François PERRIER. Une barque de 40 tonnes, ayant un tirant d'eau de deux mètres, et qui appartenait à l'armateur malouin LEGUE, était passée la veille à l'écluse du «Châtelier».

On avait déjà essayé le système de pertuis à une porte, installé contre l'écluse à sas du «Châtelier» les 30 et 31 mai, puis les 1^{er} et 2 juin, à l'occasion de la marée mais ce ne fut pas concluant.

Le jeudi 14 juin, un bateau chargé de pierres de Saint-Juvat dans les Côtes du Nord, pour le compte de l'entreprise DELION qui travaillait sur le canal, arriva à Rennes.

Le 16 juin, on fermait le canal pour y réaliser quelques travaux d'étanchéité dans certains biefs et autres vérifications, sur des portes d'écluses en particulier.

Les premières navigations d'essais avaient donc duré une quarantaine de jours et les ingénieurs devaient en tirer des conclusions. L'ingénieur en chef PIOU commença par envisager le congédiement progressif des ouvriers-constructeurs.

Par contre les demandes d'emploi, concernant

les postes d'éclusiers, avaient afflué en début de l'année 1832. Un état fait ressortir, à la date du 27 janvier, 95 demandes pour le département d'Ille et Vilaine seulement. Beaucoup de ces demandes étaient présentées par d'anciens militaires qui étaient, en long et en large dans leur correspondance, leurs services rendus à la Nation. Certains avaient jusqu'à 67 ans d'âge ! Tous les postes furent pourvus par des hommes.

Voici la liste des éclusiers en poste sur le canal d'Ille et Rance au 1^{er} mai 1832, en Ille et Vilaine :

- François GUILLE à «Villemorin»,
- Jean LEGENDRE à «Courgalay»,
- Isidore TERRASSE à «Chanclin»,
- Gilles BOURIEL à «Lengager»,
- Joseph BONDOUX à «Haute-Roche»,
- Julien CHESNOT à «Ille»,
- Louis DUPONT au «Dialay»,
- Julien PICON à «Saint-Médard»,
- Jean MARTIN à «Bouessai»,
- Pierre DONDEL à «Saint-Germain»,
- Julien DUCHESNE à «Fresnay»,
- Julien DENAIS aux «Cours»,
- Jean-Marie JUHORE à «Grugedaine»,
- Yves DUTAY aux «Brosses»,
- Antoine BRIOT à «Haut-chalet»,
- Yacinthe BOUYAUX à «Gacet»,
- François BIGOT à «Charbonnière»,
- Jacques POMMEY à «Saint-Grégoire»,
- Gilles PERRIGAULT à «Saint-Martin»,
- Joseph DIDIER au «Mail», sur le versant sud du canal.

Puis :

- François GUYOT à «La Ségerie» ainsi qu'à l'écluse n° 2,
- Pierre CHAILLOT à «La Péchetière» ainsi qu'à l'écluse n° 4 et à «Parfraire»,
- Pierre COUPU à l'écluse n° 6 ainsi qu'à la n° 7 et à «La Madeleine»,
- Julien VAULEON à «La Petite Madeleine» ainsi qu'à l'écluse n° 10 et à «La Dialais»,
- Jean HUET à «La Moucherie»,
- Jean BELLANGER à «Tinténiac»,
- François GUILLEMER à «La Gromillais»,
- Maurice HUET à «Gué-Noëllan»,
- Julien LE NOIR à «Pont-Houitte»,
- Jean MARCHAND à «Calaudry»,
- Thomas PENHOUEUET à «Gacet» et «Butte Jacqueline»,
- Jean ANGER aux «Islôts», pour le versant nord du canal, situé en Ille et Vilaine.

Deuxième écluse au «Châtelier»

Depuis la mise en navigation du canal, il n'y avait plus que deux arrondissements de travaux sur celui-ci : un comprenant tout le versant sud et le deuxième le versant nord.

L'ingénieur MEQUIN, chargé de la subdivision des Ponts et Chaussées de Dinan assurait aussi la responsabilité du deuxième arrondissement, versant nord du canal.

Il fut donc chargé d'établir une étude visant à «l'amélioration de l'écluse du Châtelier».

Huit victimes sur le chantier

Cette année 1836 fut une mauvaise année pour le chantier, par sa lenteur sûrement, mais aussi par les accidents qui survinrent. Un grave accident d'hommes vint endeuiller le chantier, le 16 avril 1836. Désiré BESNARD, le conducteur de travaux responsable sur le chantier, écrivit immédiatement après le drame qui venait de survenir, à l'ingénieur en chef ROBINOT, à Rennes.

Voici cette lettre :

A l'écluse du Châtelier 16 avril 1836

Monsieur l'ingénieur en chef,

A cinq heures ce matin l'horizon était voilé par un brouillard extrêmement épais. L'éclusier AMELINE a embarqué dans le canot de l'administration pour passer de la digue de l'écluse du Châtelier à la rive opposée pour aller chercher les ouvriers qui couchaient dans le village de Livet, 18 hommes ont embarqué dans le canot qui porte ordinairement 25 à 30 hommes.

Les passagers étant arrivés vis à vis la coupure du vannage où la mer passait depuis environ une demi-heure, ont eu un grand malheur.

L'un de ces ouvriers avertis sur le bord du canot ayant été mouillé par une lame a voulu passer d'un bord à l'autre ; à cet instant le canot agité par le flot a incliné du côté où la pression a eu lieu, ce qui a fait tomber un homme à la mer. L'empressement que l'on a mis à vouloir le sauver a fait que tout le monde s'est porté du même côté, alors les flots sont entrés dans le bateau qui a disparu au même instant.

4 hommes se sont sauvés à la nage

7 hommes ont été sauvés par un bateau pêcheur

8 hommes ont été entraînés par la vitesse du courant sans qu'il ait été possible de leur porter secours. Savoir :

SENECHAL Jacques,	maçon	demeurant à Evran,
SENECHAL Julien	«	«
GAUTIER Jean	«	«
MENAGE François	«	St André des Eaux
AUBRY Pierre	manœuvre	St Méen
COURTOIS Yves	«	Languédia
RUFFLET Amand	«	Pleudihen,
BAUGEOT Jean	«	St Judoce,

Ce malheur a causé la plus grande consternation. Personne ne travaille aujourd'hui. L'atelier a le deuil dans le cœur. L'épouvante est jetée et la peur règne partout.

Beaucoup d'ouvriers sont partis en défaut qu'ils ne veulent pas venir ici exposer leur vie. J'ai cherché à retremper le moral d'hommes terrifiés par les cris des femmes s'abandonnant à la douleur qui sont accourues du village aux cris des mourants.

J'espère cependant reprendre lundi la marche active de nos travaux. Je ne pourrais expédier aujourd'hui l'état sommaire des travaux étant trop occupé de la recherche des malheureux noyés...

J'ai l'honneur d'être avec respect Monsieur l'ingénieur en chef votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Désiré BESNARD

Quelques jours après, Désiré BESNARD envoya une note sur la situation des ouvriers noyés le 16 avril 1836.

N° 204 de la commission des Ponts et Chaussées - 1836.

L'ingénieur en chef ROBINOT, à Rennes, a reçu de Monsieur BESNARD, le 20 avril 1836, la lettre ci-dessus transcrite.

L'ingénieur en chef ROBINOT

Note du 20 avril 1836 :

Le chantier continua malgré ce drame.

Malheureusement, dans la soirée du 12 octobre de la même année, tard dans la nuit, un nouveau drame survint.

Un bateau des Ponts et Chaussées redescendait le canal, venant des carrières de Léhon, chargé de sable. Le temps était mauvais, avec un fort vent. Il y avait beaucoup de courant.

L'un des mariniens du bateau, un ancien terre-neuvas, MAHE, fut projeté à l'eau par la barre qu'il venait de lâcher. Les autres hommes, qui se trouvaient à bord, ne se rendirent pas compte de suite de sa disparition et ne purent rien faire car le bateau était déjà loin lorsqu'ils réagirent.

Le conducteur de travaux HERVOUIN, dans l'après-midi, l'avait trouvé «un peu dérangé», mais le deuxième marinier du bateau lui avait répondu que c'était dans ces moments-là qu'il était le plus sûr !

Les travaux de reconstruction de l'écluse se terminèrent tout de même en fin d'année 1836, à part quelques finitions accessoires.

Les éclusiers

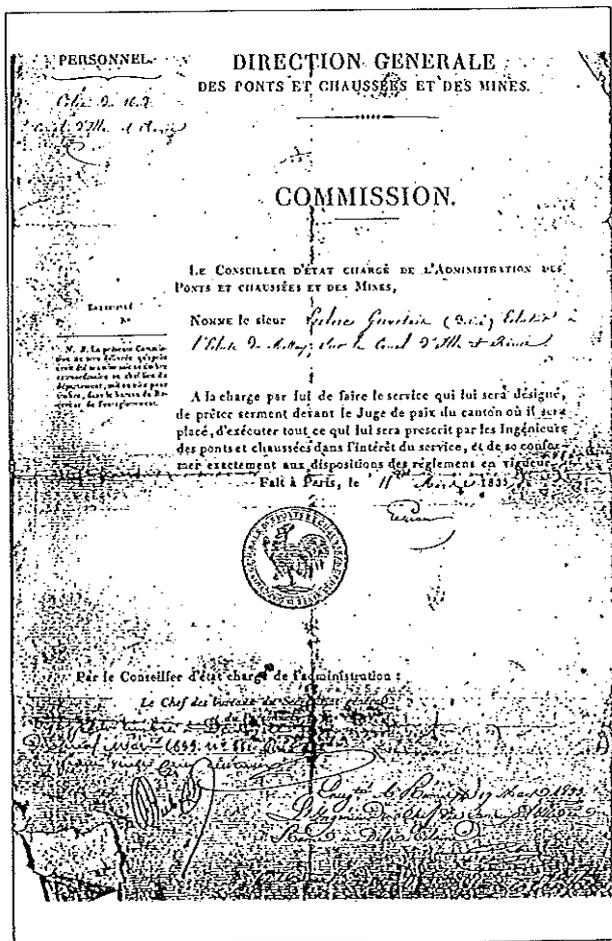
Un document, conservé précieusement par sa famille, nous a été prêté par Annick FAISANT éclusière à « Léhon », pour reproduction. Il nous apporte quelques intéressantes précisions.

L'attribution du poste d'éclusier était décidée par une commission, au niveau national. L'éclusier était nommé par les instances supérieures de l'administration puisqu'il s'agissait du Conseiller d'Etat chargé des Ponts et Chaussées et des Mines. La nomination était, dès réception à Rennes, enregistrée par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées d'Ille-et-Vilaine puis transmise à l'intéressé, par l'intermédiaire de l'ingénieur ordinaire du service navigation. Ensuite, l'éclusier nommé devait prêter serment devant le Juge de Paix de son canton.

Alors, seulement, il pouvait commencer son service.

L'éclusier nommé le 11 mars 1833, s'appelait Gervetais Désiré LECLERC.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la



Nomination de LECLERC Gervetais Désiré

famille d'Annick COLLET (née FAISANT) assumait, depuis l'origine du canal, une fonction sur celui-ci.

On retrouve, à partir de cette époque, un membre de sa famille en poste dans la région nord de cette voie d'eau navigable :

- Gervetais LECLERC à l'écluse du « Mottay » au 11 mars 1833 ;

- Louis Pierre L'HERMITTE à « Mottay » au 3 mars 1866 (LECLERC était son aïeul) ;

- Mme L'HERMITTE (?) à « Mottay » vers 1900 ;

- Eugénie HOUEL à « Mottay » au 22 septembre 1931 (elle recevait 1.200 francs par an, son époux Albert était le fils de la précédente) ;

- Lucie L'HERMITTE (épouse FAISANT) à « Mottay » au 16 octobre 1939 mise en retraite le 1^{er} janvier 1971 ;

- Annick FAISANT (épouse COLLET) à « Pont-Perrin » au 15 septembre 1964 (puis ensuite à « Léhon ») et sa fille :

- Clara COLLET au 1^{er} juillet 1983 à « Lengager » !

Quelle belle lignée !

Albert L'HERMITTE, l'époux d'Eugénie HOUEL faisait fonction de chef-cantonnier de la brigade d'entretien de Dinan.

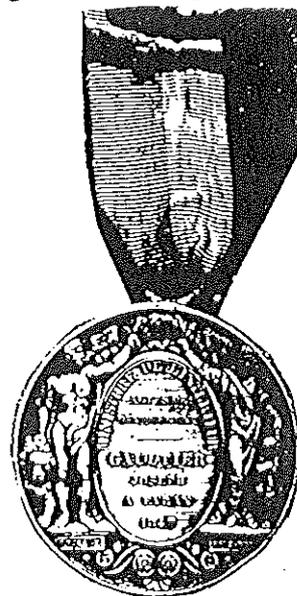
L'éclusier Louis Pierre L'HERMITTE était membre-titulaire des Hospitaliers Sauveteurs Bretons. Pour ses actes de courageux dévouements accomplis, il reçut une marque d'estime particulière : un livret de 50 francs et la médaille de la société, le 24 juillet 1885 !

En compensation de l'astreinte permanente, dès l'origine du canal, les éclusiers et leur famille bénéficièrent du logement gratuit dans les maisons prévues, tout le long de la voie d'eau, auprès des écluses.

Mme HAZARD, née Marie CHAUVEL le 16 décembre 1922 à Evran, a passé sa vie dans ces maisons, car dans sa famille, depuis le début de la navigation sur notre canal, il y a toujours eu, de génération en génération, des éclusiers, comme dans la famille FAISANT !

L'un de ses aïeuls, Joseph GAUTIER, devint éclusier en début d'année 1836.

Joseph avait déjà été longtemps chef-cantonnier sous les ordres d'ANCEZE aîné, conducteur au



Médaille pour actes de dévouement (sauvetages) attribuée à Joseph GAUTIER en 1847

service navigation du canal. Il fit sa carrière à l'écluse de « Pont- Perrin ».

Joseph fut d'ailleurs un bon éclusier qui, relate Marie CHAUVEL, eut l'occasion de sauver plusieurs personnes tombées dans le canal.

Ainsi, les autorités lui attribuèrent en 1847, une médaille d'honneur pour dévouement. Au dos de cette médaille figure le portrait du Roi Louis-Philippe...



Vue prise en 1934 à l'écluse de Mottay, autour du tourniquet monobloc qui commandait l'ouverture du vantail (côté est) de la porte aval. Une forte barre de bois, emmanchée en tête, permettait de tourner l'ensemble dont les dents, situées au pied, entraînaient la longue et lourde crémaillère assujettie au vantail. Au fond, on distingue les premières pierres du pont attenant. A gauche, Lucie L'HERMITTE épouse FAISANT, future éclusière du lieu, dans ses bras sa fille Annick qui devint aussi éclusière. A suivre, Madame GUERIN épouse du meunier du moulin de Mottay depuis 1931. Au premier plan, Roger, un frère de Annick.

Droit de pacage

Joseph et sa femme eurent sept enfants ! Leur vie était difficile. Il fallait élever ces enfants, les habiller tant bien que mal, les nourrir surtout.

Marie CHAUVEL nous relate tout cela : « ... A cette époque il n'y avait pas le droit de pacage sur le domaine d'Etat du canal d'Ille et Rance. Pourtant, il lui fallait absolument faire paître les deux vaches qu'elle possédait. Ainsi, un beau jour, la mère GAUTIER décida d'agir. Elle s'habilla le mieux qu'elle put ; elle prit le chemin de halage à pied et rejoignit Dinan qui se trouve à cinq kilomètres de l'écluse. Puis elle monta dans la diligence qui allait à Rennes. Elle n'avait jamais fait un tel voyage. Mais en apparence nullement impressionnée, elle se rendit au bureau de

l'ingénieur en chef LEGRAVEREND pour plaider sa cause, outrée qu'elle était de se voir interdire, par le conducteur du deuxième arrondissement du canal, le droit de faire brouter l'herbe des berges à ses deux malheureuses bêtes. Elle ne quitta le bureau de l'ingénieur en chef qu'après avoir obtenu le droit de pacage.

Vous vous rendez compte ! C'est grâce à mon aïeule, la mère GAUTIER, que nous avons eu, toutes les éclusières, le droit de pacage. »

Cette hasardeuse démarche avait lieu vers 1850. L'un des fils de « la mère GAUTIER » et de Joseph, devint lui aussi éclusier.

Jean-Baptiste, né le 22 janvier 1843 à Saint-Carné fut nommé éclusier de 3^{ème} classe à l'écluse de « La Roche » le 1^{er} août 1867, 2^{ème} classe le 1^{er} janvier 1874 et 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1886.

Son dernier « livret d'éclusier » lui fut délivré le 20 mai 1908 et il se retrouva à la retraite le 10 janvier 1912, à l'âge de 69 ans, après quarante cinq ans de service sur le canal d'Ille et Rance !

Les femmes remplacent les hommes

Petit à petit, les femmes devinrent éclésières et, généralement, les maris furent embauchés comme agents de travaux ou plutôt cantonniers, agents auxiliaires du service navigation des Ponts et Chaussées, pour assurer l'entretien du canal.

Les femmes-éclésières furent « auxiliaires de la navigation intérieure ».

C'était une solution intéressante puisque le mari, qui connaissait bien le canal, assurait les petits remplacements avant ou après son travail journalier.

Toutefois, dans certains cas, comme pour l'écluse du « Châtelier » ou encore aux onze écluses de Bazouges, l'administration continua à nommer des hommes.

On retrouve, par exemple, à l'écluse n°31 « La Dialais », en bas des onze écluses, un certain Louis VISTEAUX né en 1883, assurant des remplacements en 1932. Le 1^{er} novembre 1936, il était nommé éclusier-auxiliaire. En 1937, il eut droit à quinze jours de congés payés.

Marie CHAUVEL, la descendante des GAUTIER, qui passa toute sa carrière à l'écluse de « La Roche » à Evran, avait aussi un livret d'éclésière. On y relève, comme pour les autres éclésières ou éclusiers, le matériel qu'elle avait en charge : une gaffe de 6,25 mètres de longueur, une drague à main et deux manivelles pour la manœuvre des crics des vantelles des portes.

Nous avons le bonheur, dans la région, de pouvoir côtoyer plusieurs de ces anciennes éclésières, parfois âgées certes, mais toujours affables et évocatrices des souvenirs de leur métier que l'on méconnaît, bien souvent. C'est ce qui permet d'évoquer ici quelques témoignages.

Sur les livrets d'éclésières ou d'éclusiers de la famille de Marie CHAUVEL, on relève aussi quelques annotations des conducteurs ou éclusiers-chefs comme celles-ci par exemple :

- Veiller à la propreté de la maison et de ses abords.

- Désherber et nettoyer les abords de l'écluse.

- Couper les chardons sur les dépendances de l'écluse.

- Nettoyer les vantaux des portes.

- L'éclusier est de service en temps de glace.

Différentes obligations et interdictions à transmettre aux marinières figurent aussi sur les livrets.

Marie CHAUVEL dit aussi : « ... Ah ! l'époque, des marinières sur leurs péniches ! C'était quelque chose ! Vous, savez, la plupart du temps on devenait amis. Combien de fois leur ai-je préparé « la tête de veau à la vinaigrette » !

Ils stationnaient leur péniche juste au-dessus de l'écluse et tous ensemble on passait la soirée. C'était une partie de rigolade ...

Un jour, en août 1961, il y en a un qui nous emmena en bateau jusqu'à Saint-Malo. On fit une bien belle balade car jamais nous n'avions parcouru la Rance. Ils nous ramenèrent le soir, tard, le bateau étant poussé par la marée montante, jusqu'à l'écluse du « Châtelier » où ils restèrent passer la période de chômage du canal.

En ces années-là les choses avaient déjà changé car les gars de l'armada des bateaux affrétés par Alain HUCHET, le marchand de sable de Rennes, devaient aller le plus vite possible. Alors l'aide-marinière roulait continuellement en vélo le long du canal afin de prévenir l'éclésière suivante pour qu'elle prépare l'écluse. Ainsi, ils arrivaient à écluser en 10 minutes environ et fondaient vers l'écluse du « Châtelier » pour passer avant que la trop faible hauteur de la mer, en Rance, ne leur permette plus de poursuivre vers Saint-Malo... »

D'autres éclésières décrivent assez bien leur vie dans ces maisons-éclésières et leur métier.



Marie CHAUVEL se trouve ici à l'écluse de "La Roche" dont la maison-éclésière est celle où elle naquit le 16 décembre 1922. Elle y remplaça sa mère le 16 juillet 1949. Elle est aujourd'hui en retraite à EVRAN, tout près de "son" écluse.